



Dans le cadre des suggestions pour l'amélioration du cadre de vie des Milonais, avoir une action sur la vitesse des véhicules intra agglomération a été largement plébiscité par les habitants ayant répondu au questionnaire dont nous vous avons fait un compte rendu lors du Milon Info de novembre 2023.

C'est l'objectif fixé par le projet de mise en place de la zone 30.

La commune connaît un fort trafic routier car elle est le point de jonction entre la route départementale 936 et la route départementale 4. Celles-ci supportent un trafic poids lourds très important puisqu'elles rejoignent Villers-Cotterêts, Meaux et Château-Thierry.

Actuellement la commune n'est pas adaptée pour un tel trafic et pour permettre la circulation des piétons en toute sécurité.

C'est pourquoi nous avons engagé depuis 2014 une réflexion à la fois sur l'amélioration de la qualité paysagère de la commune et sur sa sécurisation. Nous avons démarré devant l'école, zone la plus sensible pour nos enfants.

En effet ralentir la circulation sur l'axe principal très fréquenté permettra d'améliorer le cadre de vie et de rendre plus agréables les mobilités douces.

Cette initiative a pour objectif de créer un environnement urbain plus sûr et plus agréable pour tous les usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons.

La réduction de la vitesse maximale autorisée à 30 km/h, permettra :

- d'améliorer la sécurité routière et de redonner de la sécurité aux piétons dans leurs déplacements en ville ;
- d'encourager les modes de déplacements doux tels que la marche ou le vélo ;
- de diminuer la pollution (émission de gaz à effet de serre) et les nuisances sonores pour offrir une meilleure qualité de vie des habitants ;
- de revitaliser le centre-ville et favoriser l'implantation de commerces.

Le périmètre de la zone 30 s'entendra sur toute la commune, dont le hameau de Mosloy. Ce n'est malheureusement pas possible sur la partie de Saint-Quentin traversée par une route départementale D83 car la portion est trop courte pour pouvoir déployer avec succès ce dispositif. D'autres solutions ont été évoquées avec les services de la voirie départementale pour ralentir les véhicules.

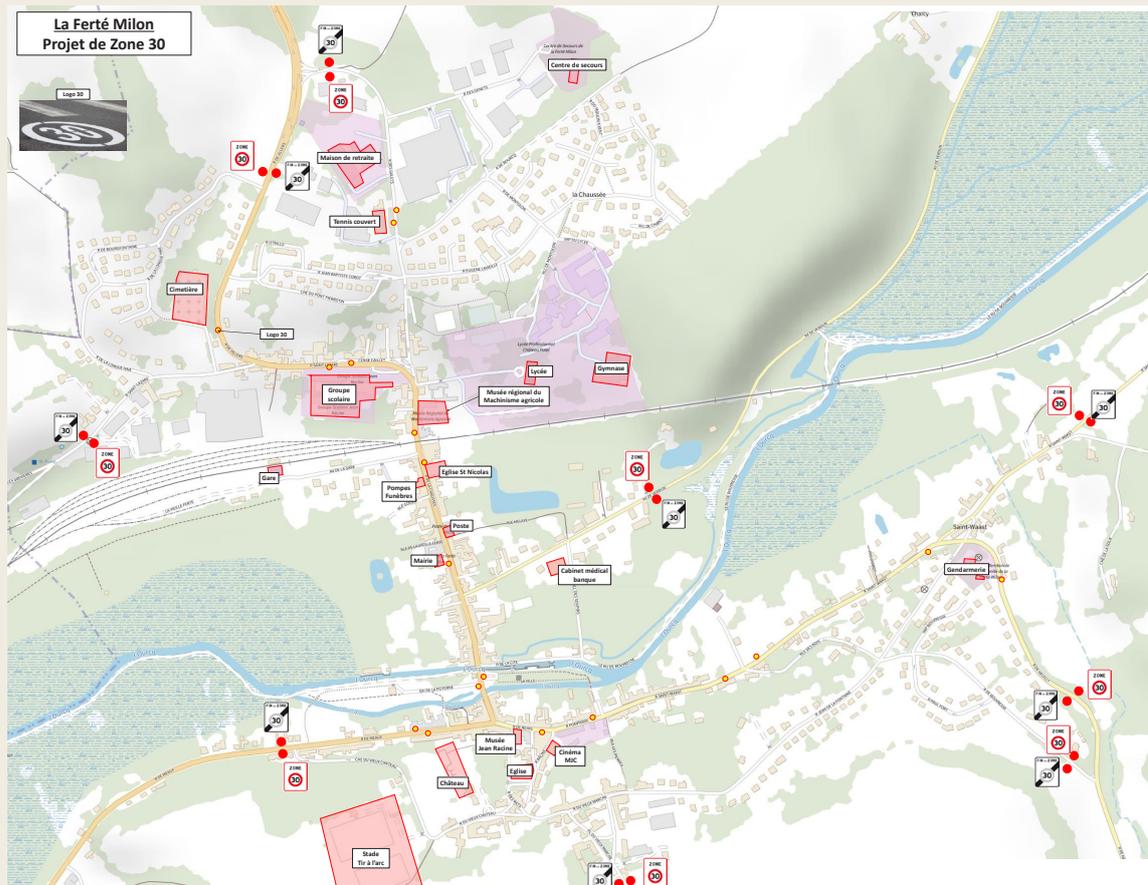
Par la mise en place de ce dispositif mais également par la communication que nous allons faire, j'espère sensibiliser les automobilistes sur les risques encourus par une vitesse excessive. Les voitures sont indispensables pour vivre dans notre territoire rural ! Mais il ne faut pas négliger pour autant les familles avec des enfants qui se rendent à pied aux écoles, les tout-petits que les nounous vont promener en poussettes, les habitants qui depuis chez eux doivent slalomer entre les voitures mal stationnées pour profiter des commerces locaux...

Ensemble nous devons faire un effort pour le bien-être et la sécurité de tous...



« Ralentir la circulation sur l'axe principal très fréquenté permettra d'améliorer le cadre de vie et de rendre plus agréables les mobilités douces. »

Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon



AGENDA

Dimanche 14 JUILLET

Marché campagnard
sur l'île Lamiche
de 8h à 13h



Samedi 13 juillet Fête nationale

20h
Dépôt de gerbe
au monument
aux morts



suivi du défilé du 14 juillet
jusqu'à l'esplanade du château
avec un lâcher de ballons

20h Ouverture d'une restauration
buvette organisée par
le club de handball milonais

21h Concert "Flash Back 80"

23h Feu d'artifice

17 JUILLET DÈS 10h

Départ de la flamme olympique
musée Dumas à 10h, arrivée 10h25
dans le parc du château
à Villers-Cotterêts.



Dimanche 11 AOÛT

Marché campagnard
sur l'île Lamiche
de 8h à 13h



FÊTE FORAINE

Samedi 10 août ouverture à 13h

À partir de 16h Inscription pour le lâcher
de ballons de 17h

21h Retraite aux flambeaux

Rendez-vous devant le restaurant des Ruines.

Dimanche 11 août

16h Spectacle sur l'île Lamiche pour la plus grande
joie de tous.

Lundi 12 août

Comme chaque année, les enfants milonais recensés
en mairie bénéficieront de tickets offerts par la
municipalité. Cette année les enfants nés entre
le 1/01/2009 et le 31/12/2021 recevront six tickets
de 1€, valables le lundi 12 août uniquement.

CCAS



Voyage CCAS

Comme chaque année le CCAS a convié
les anciens au voyage de printemps.

Au cours de cette journée, nous avons
vogué sur la Marne, visité la chèvrerie
de Tancrou avec dégustation et ter-
miné par la visite de l'usine élévatoire
de Villers-les-Rigault sans oublier le
déjeuner au restaurant.

Le tout dans une ambiance joyeuse et
animé par le plaisir de se retrouver.

Françoise Bocquet



Jeux Olympiques en fête à Villers-Cotterêts Mercredi 17 juillet

À la suite du passage de la flamme, départ vers 10h30 du défilé avec des associations
locales dont des associations milonaises.

Dès 14 heures, dans le parc du château, de nombreuses animations et démonstrations
vous seront proposées avec notamment un stand avec des associations milonaises
dont le club d'haltérophilie.

Ce sera l'occasion de rencontrer l'haltérophile indienne Saikhom
Mirabai Chanu, vice-championne olympique et championne du
monde en 49kg, qui s'entraînera du 7 juillet au 4 août au centre
de préparation olympique de La Ferté-Milon.



Permanence ABF en mairie sur inscription

Jeudi 11 juillet de 9h30 à 12h. RDV obligatoire au 03.23.96.70.45

Le mot de l'opposition Collectif avenir et progrès

Nous tenons à apporter un complément au dernier éditorial de madame le maire au sujet de la
coulée de boue ayant ravagé le garage rue de Meaux. Elle a oublié de préciser que notre col-
lectivité a une part de responsabilité, avec d'éventuels travaux devant se faire sur son domaine.
Un épisode similaire s'était produit en 2021, sans aucuns travaux depuis. Voici donc le bon sens
de la majorité, sa priorité étant le château et ses abords ! En outre, nous (élus) ne sommes pas
invités à la réunion avec la sous-préfète, et les personnes sinistrées ne le sont pas non plus,
une belle preuve de transparence.

Nous avons appris, lors du conseil du 5 juin, qu'il est uniquement prévu de rechausser une
vingtaine de pavés rue Girbe et rue Racine. Mais également que la roue à aubes (pourant
patrimoine de notre cité) ne sera pas remise en fonctionnement, la priorité étant de refaire la
passerelle Caumont, avec une enveloppe complémentaire de travaux de plus de 18 000 €.

Heureusement que nous avons posé la question, car, les travaux étant rattachés au budget de
fonctionnement, l'ensemble des élus n'aurait pas été informé de cette nouvelle dépense, histoire
peut-être d'éviter de passer en conseil municipal.

Nous avons aussi appris un nouvel avenant pour la crèche, et l'acquisition du restaurant des
Ruines au prix de 260 000 €. Cette acquisition sera portée par l'Établissement public foncier
avant un rachat l'année prochaine par la collectivité (avec un surplus de plus de 3,5 % en pas-
sant). Le projet de rachat sous dix annuités présenté lors du conseil précédent était donc de la
poudre aux yeux.

La collectivité effectuera des travaux pour quelques centaines de milliers d'euros tout en compt-
tant sur un généreux restaurateur pour s'occuper de l'aménagement intérieur. Car, oui, bien
que, lors du conseil de février, madame le maire nous ait présenté et lu en plein conseil une
lettre d'intérêt de restaurateurs prestigieux, ce n'est plus d'actualité, puisqu'un appel à candi-
datures est envisagé. Prétendument parce que de nombreuses personnes se sont manifestées
pour ce bien. C'est donc à se demander pourquoi il n'a pas été acheté directement.

Voilà donc à quoi vont servir vos prochains impôts.

Compte-rendu du conseil municipal du 5 juin 2024

Le Conseil Municipal rend hommage à Sylvie Berthelley.

En vertu des délégations accordées au maire par le conseil municipal lors de sa séance du 29 juin 2020, la liste des décisions prises par délégation est présentée :

- Avenant au lot VRD dans le cadre du multi-accueil pour un montant de 1 220 € HT : démolition et réfection du regard d'eau et réfection de la dalle du local dédié aux poussettes.

Lors de cette séance, le Conseil Municipal :

- ✓ Approuve l'adhésion au groupement d'achat pour les contrats d'assurance. Ce groupement d'achat est administré par la CCRV et permettra, à prestations équivalentes, de bénéficier d'un tarif réduit. Le gain est estimé à 30 % en année pleine.
- ✓ Accepte les termes de la convention de portage par lequel l'EPFLO acquiert l'immeuble situé au 14 rue du Vieux Château (ancien restaurant Les Ruines). La commune s'engage à racheter à l'EPFLO ce bâtiment dans un délai maximum de 5 années selon des dispositions restant à définir : achat comptant ou achat en plusieurs annuités l'EPFLO intervenant comme un établissement financier. L'objectif est pour la commune d'acquérir ce bien dès 2025 afin de bénéficier de subventions de la Région tant sur l'acquisition que les travaux à réaliser pour une ouverture à l'été 2025.
- ✓ Donne un accord de principe à Clésence sur le financement des travaux de remplacement de la chaudière de la gendarmerie, celle-ci desservant les locaux professionnels (propriété de la commune) et les appartements des gendarmes (propriété de Clésence).
- ✓ Émet un avis favorable à la suppression des passages à niveau 27 et 28 et un avis défavorable à la fermeture des passages à niveau 26 et 29.
- ✓ Prend connaissance du courrier de l'association Le Maillon Fertile du 15 avril 2024 indiquant l'intention de rompre la convention de mise à disposition du local communal et accepte la réduction du préavis de six à trois mois.
- ✓ Accepte le renouvellement de la convention d'utilisation des tennis extérieurs et couvert avec l'association Tennis Club Milonais.
- ✓ Procède à la mise à jour du règlement intérieur du Service enfance jeunesse en vue de la mise en place prochaine d'un outil informatique permettant aux familles de réserver les prestations en ligne.
- ✓ Attribue une aide de 50 € pour un départ en séjour pédagogique d'un Milonais scolarisé à l'Ecole privée de Neuilly-Saint-Front.
- ✓ Accepte un don de 250 € du Crédit Agricole de Neuilly-Saint-Front et adresse ses plus vifs remerciements pour ce don qui a permis l'organisation d'un moment de convivialité lors d'une visite du lycée des Métiers.
- ✓ Renonce à exercer son droit de préemption sur diverses propriétés.

En réponse à diverses questions, le Maire :

- ➡ Précise que le chef de projet Petites Villes de Demain rédige le cahier des charges qui permettra de mettre en vente aux enchères deux bâtiments communaux.
- ➡ Précise que la réunion à la suite des inondations du 12 mai est organisée à l'initiative de Madame la Sous-Préfète qui établira la liste des personnes conviées.
- ➡ Indique que les pavés de la rue Jules Girbe seront réinstallés par les services communaux dans les prochaines semaines de même que les travaux sur le parvis de la roue à aube. Les travaux de remise en état de la roue à aube avaient été budgétisés mais ont été décalés en raison du surcoût lié à la réfection de la passerelle Caumont.
- ➡ Précise que la convention signée avec l'EPFLO pour le site Epoxy02 a pour objet de veiller à ce que les potentiels acheteurs s'inscrivent dans les objectifs fixés par la collectivité.



La passerelle Caumont fait peau neuve, les travaux de rénovation de la passerelle sont en cours, et devraient se terminer fin juillet



Le Vestiaire

À partir du 1^{er} septembre, le vestiaire ouvrira les mardis et jeudis de 13h30 à 17h.

Le cinéma

Fermeture annuelle du cinéma : du mardi 13 août au mercredi 11 septembre. Réouverture le jeudi 12 septembre.

La mairie

Fermeture les samedis du 13 juillet au 24 août inclus.

Chantier ferroviaire cet été



Travaux préparatoires de nuit

Du lundi soir au samedi matin (22h à 6h) : du 24 juin au 6 juillet.

Travaux principaux en continu de jour et de nuit

Du Dimanche 11 août au soir jusqu'au 30 août matin

PN 23 - rue de la Chaussée : fermeture de nuit (22h à 6h)

Du lundi 12 août au samedi 24 août

PN 25 - rue de Verdun : fermeture de jour (8h à 20h)

Du lundi 19 août au vendredi 23 août



Des travaux importants de renouvellement de rails auront lieu sur la ligne SNCF entre Trilport et La Ferté-Milon du 13 août au 27 août. Renseignez-vous avant de prendre le train.

HOMMAGE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Sylvie Berthelley. Sylvie, tous les Milonais la connaissaient car elle a été notre factrice durant de nombreuses années. Toujours à rendre service, à prendre le temps du contact humain avec ce métier qui était à la fois utile et générateur de lien social. Nous avons tous un souvenir avec elle.



Sylvie Berthelley
25 mai 1976-1^{er} juin 2024

Sylvie était membre du CCAS depuis 2014 et elle était également représentante du CCAS à la maison de retraite jusqu'en 2020.

Durant toutes ces années, en plus de son travail, elle s'est toujours rendue disponible pour les réunions ou pour les animations du CCAS mais aussi pour les associations notamment pour les fêtes médiévales.

Elle avait également porté avec beaucoup de fierté le drapeau des anciens combattants suite au décès de son père Michel pour nous accompagner lors des cérémonies commémoratives.

Céline Le Frère

VIE ASSOCIATIVE

Association ACL

Brocante

La Ferté-Milon Animations, Culture et Loisirs organisera sa brocante annuelle **dimanche 8 septembre** place du Mail et du Port au Blé.

Les inscriptions se feront 31 rue de la Chaussée (1^{er} étage) le mardi, mercredi ou vendredi entre 14h30 et 17h30. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité. Règlement à l'inscription.

Bibliothèque

Durant le mois d'août la bibliothèque sera ouverte le mardi et le vendredi entre 14h30 et 17h30 (fermeture le mercredi après-midi).

HALTÉROPHILIE



Au championnat de France cadets/juniors à Évron, nos 3 représentantes milonaises ont été sacrées vice-championnes de France cadettes : Sélénia chez les -45kg avec un total de 92kg, Flora chez les -59kg avec un total de 116kg et Ilona chez les -71kg avec un total de 142kg (et termine 5^e meilleure performance cadette).

Au championnat de France Seniors à Rosendaël, notre représentante milonaise Charlotte remporte le titre chez les -49kg avec 141kg au total après une belle bagarre.

3 milonaises sacrées vice-championnes de France cadettes

Association MRPM - Stage de DORURE

Nous vous proposons de vous initier à l'art de la dorure du lundi 8 au vendredi 12 juillet. Claire Curot, doreuse professionnelle, nous encadrera encore une fois pour continuer les travaux entamés l'année dernière.

Vous n'aurez plus de secret pour pratiquer la dorure à la détrempe sur la chasse-reliquaire et finir de rendre tout son éclat à cette belle pièce ornementale... Vous pourrez pratiquer la dorure à la mixtion sur les derniers éléments de la grille métallique du chœur décapée et repeinte...

Et puis si des talents se révèlent ou se confirment, nous aurons peut-être le temps d'orner discrètement le chêne mis à jour des balustres de la tribune de l'orgue !

Pour les 5 jours, il vous en coûtera 200€ qui comprennent les repas de midi à la table de nos généreux adhérents !

Contact : mrpm.milonais@orange.fr

☎ 06.72.22.39.02

À très vite ! *Olivier Lavoix, président*



Mairie de La Ferté-Milon
29, rue de la Chaussée 02460 La Ferté-Milon

☎ 03.23.96.70.45

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le samedi de 9h à 12h

BULLETIN N°155 JUILLET-AOÛT 2024

Directrice de publication : Céline Le Frère, maire de La Ferté-Milon
Les textes fournis par les associations et autres le sont sous la responsabilité des auteurs • Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr • IPNS •
Ne pas jeter sur la voie publique.

Association Jean Racine et son Terroir

Le 25 mai, l'association Jean Racine et son Terroir a tenu son assemblée générale au cinéma Jean Racine. Le conseil d'administration, présidé par Michel Ferté, a évoqué les changements opérés durant sa première année d'existence : 779 visites ont été enregistrées en 2023, les panneaux ont été traduits en anglais, deux spectacles ont été joués (Racine/Roots et Bérénice) et une exposition sur Philippe-Auguste a été organisée pour les Journées européennes du patrimoine.

La bibliothèque a été réorganisée et les ouvrages sont à la disposition de tous.

Pour rappel, le musée est ouvert tous les week-ends et jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Entrée gratuite.



Association Au Fil des Ans

Après un verre de l'amitié offert aux résidents à l'occasion de la fête des mères, les membres de l'association Au Fil des Ans, ont convié la musicienne Marie-Élise à animer la fête trimestrielle des anniversaires. Après avoir célébré le souvenir de la chanteuse fétiche des années 1960 Françoise Hardy, Marie-Élise a enchanté son auditoire avec des reprises des années 1970 et 1980. Des slows, des twists, des valse, ceux qui le pouvaient ont dansé. Les autres ont frappé dans leurs mains. Après ce tendre moment de réunion festive où chacune et chacun ont pris plaisir à être ensemble, il ne restait plus qu'à espérer un peu de beau temps pour quitter les pulls et se réchauffer au soleil. Tout s'est terminé par des chansons que la généreuse Marie-Élise a entonnées jusqu'à la fin de l'après-midi !

Mireille Létouffé, présidente



La Gaule Milonaise

Un rayon pêche va prochainement être disponible dans notre Carrefour Contact à La Ferté-Milon.

Bonne nouvelle pour les pêcheurs milonais et des environs qui n'auront plus à parcourir de grandes distances pour trouver des appâts.

Les membres du bureau La Gaule Milonaise



MJC

Spectacle de cirque du samedi 15 juin sous le chapiteau des Empires de la Lune à Coevvres et Valsery. Les enfants ont bien tenu compte des conseils de Zvetlana et Morgane. Les familles étaient toutes présentes et bien représentées.



La reprise de La Fontaine... quelle classe !, les 14 et 15 juin, création de Carpe Diem avec une troupe qui a dû être renouvelée.

Gilles Blondeau, président

Club Jean Racine

La sortie du Club Jean Racine de juin se situait dans la Thiérarchie. Le matin nous avons bénéficié d'un exposé très complet sur la fabrication du maroilles et de sa création à la Ferme Orion à Haution.

Après le déjeuner où nous avons fêté les anniversaires des adhérents qui changeaient de dizaine, nous avons visité le Familistère de Guise. Le site vaut sa réputation et laisse l'empreinte de l'utopie de Godin. Après une journée bien remplie, nous avons repris la route vers La Ferté-Milon en attendant la prochaine sortie.

Les activités du mercredi sont suspendues pendant les mois de juillet et août. Elles reprendront le mercredi 11 septembre à 14h.

Nous vous rappelons que nous organisons un séjour du 2 au 5 septembre dans le Val de Loire. Les inscriptions sont encore ouvertes.

Pour ceux qui seraient tentés, le programme est à leur disposition.

Vous pouvez appeler M^{me} Langlois au 06.78.10.57.51.

Denise Meunier, présidente et le bureau

